

@cni59-non commercial



Communiqué
de presse

Le gouvernement n'imposera pas le gel des loyers. Il préfère opter pour une augmentation plafonnée des loyers à 3,5 % pendant un an et une revalorisation des aides au logement.

Dans les faits, cette hausse de 3,5 % correspond à l'évolution annuelle des loyers prévue selon l'Indice de référence des loyers (IRL), soit 273 euros de plus à payer pour les locataires tandis que la revalorisation des aides au logement ne compensera que faiblement une inflation qui devrait s'établir à 5,5 % sur 2022.

C'est donc un nouveau cadeau au privé que s'apprête à faire la première ministre Elisabeth Borne.

Un cadeau qui vient conforter les 58 % multipropriétaires les plus aisés et tourne le dos aux ménages.

La CNL n'accepte pas cet arbitrage. Elle demande au gouvernement de revoir sa copie et appelle les habitant-es à riposter dès aujourd'hui en signant massivement la pétition qu'elle a initiée pour exiger le blocage des loyers.

Cette décision a été prise au mépris d'une vraie concertation. Déjà, au lendemain des Présidentielles, pour parler pouvoir d'achat, Bercy n'a reçu

que les bailleurs sociaux, promoteurs et propriétaires, excluant les associations et les habitant-es du tour de table. Aujourd'hui, la majorité récidive et décide de passer en force. Un premier exemple de la politique de main tendue vantée par Emmanuel Macron ?

La CNL demande aux bailleurs sociaux de refuser ce déni démocratique et de faire front commun avec les habitant-es et leurs représentant-es pour exiger de l'Etat, la compensation des sommes ponctionnées dans les caisses du logement social avec la mise en place de la réduction du loyer de solidarité (RLS) et pour accélérer la construction de logements abordables.

Le refus gouvernemental de geler les loyers va conduire à une précarisation supplémentaire des

millions de foyers qui vont également subir l'envolée des prix de l'énergie, de l'alimentation et des

produits manufacturés, du carburant. Emmanuel Macron et Elisabeth Borne ne créeront pas de la cohésion sociale en tournant le dos au principe même de justice sociale.

La CNL demande la tenue d'un grand débat national autour des mesures d'urgence à prendre pour

faire face à l'inflation et augmenter le pouvoir d'achat des ménages, ainsi que l'ouverture d'une

véritable concertation avec les associations de locataires.

Ensemble, locataires et associations, retrouvons nous pour faire avancer notre pouvoir

d'achat. Mobilisation toute !

Montreuil le 25 juin.

Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,
Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : cnl59.fr